

# Actu

**Cinéma : 70 % de fréquentation en moins**

À cause du Covid, les salles obscures ont enregistré une baisse de fréquentation de 70 % en 2020 par rapport à 2019.



© VL

LIÈGE - JUDICIAIRE

## François Fornieri arrêté au volant de sa Porsche

Le soir de sa libération, le CEO de Mithra a été contrôlé, par la police de Liège, pendant le couvre-feu

François Fornieri était arrivé chez Mithra en droite ligne de la prison de Marche. Au sein de la société, il a rencontré ses employés et a travaillé durant toute la soirée. Lorsqu'il a été contrôlé, après 22 heures, dans le centre de Liège, deux passagers se trouvaient dans la Porsche Panamera.

L'histoire est drôle et un peu dommage aussi. François Fornieri, le CEO de Mithra et ex-président du comité de rémunération de Nethys, a quitté la prison de Marche-en-Famenne, mercredi dernier.

Le soir même, il a été contrôlé par la police de Liège alors qu'il circulait dans sa Porsche Panamera au centre-ville de Liège. Il était alors passé 22 heures et le couvre-feu avait sonné.

Pour l'occasion, le CEO de Mithra, était accompagné de deux

autres personnes. Les identités ont été relevées et François Fornieri et ses passagers ont tous été verbalisés pour ne pas avoir respecté le couvre-feu et donc, pour une infraction aux dispositions Covid.

**IL VENAIT DE QUITTER MARCHE**

François Fornieri venait de passer six jours à la prison de Marche-en-Famenne après avoir été placé sous mandat d'arrêt, par le juge Frenay. Le juge d'instruction avait retenu les préventions de détournement par personne exerçant une fonction publique et abus de biens sociaux dans le cadre des 18,6 millions d'indemnités de rétention offerts aux ex-cadres de Nethys au moment de leur départ. Des préventions contestées, rappelons-le, avec force et détermination par le principal intéressé.

Mardi dernier, François Fornieri comparait

devant la chambre du conseil de Liège qui déci-

**Les identités ont été relevées et François Fornieri et ses passagers ont tous été verbalisés pour ne pas avoir respecté le couvre-feu**

doit de ne pas renouveler la détention du businessman liégeois. Ce der-

nier était libéré sous conditions strictes. Parmi ces conditions, François Fornieri ne pouvait pas entrer en contact avec les autres protagonistes de ce dossier. Le parquet général décidait, malgré les indices sérieux de culpabilité épinglés par la chambre du conseil, décidait de ne pas faire appel de la décision.

**SE FAIRE OUBLIER**

Un couac administratif et l'heure tardive empêchaient François Fornieri de sortir le

jour même. Il a donc quitté la prison mercredi, peu après midi. Deux amis l'attendaient à sa sortie dont Birol Cokzezen qui jouait les porteurs de valises de Fornieri après avoir été le chauffeur de feu Michel Daerden et bourgmestre de Saint-Nicolas durant quelques... jours.

Un peu plus de dix heures après sa libération, il était contrôlé, au centre-ville de Liège, alors qu'il circulait dans sa Porsche. Un

contrôle placé sous le sceau du manque de chance ou de prudence de la part d'un homme qui, aux yeux de l'opinion publique, aurait mieux fait de se faire quelque peu oublier. Cette incartade - dont il se serait bien passé - ne devrait pas mettre en péril sa liberté conditionnelle qui l'autorise, désormais, à préparer sa défense.

ARNAUD BISSCHOP



© D.R.

**L'avocat de François Fornieri**

### « Il travaillait et revenait de chez Mithra »

Nous avons contacté M<sup>e</sup> Philippe Culot, l'avocat de François Fornieri, au sujet de la verbalisation. Ce dernier a tenu à préciser les circonstances : « Lorsque M. Fornieri a quitté la prison de Marche, mercredi à midi, il s'est immédiatement rendu chez Mithra, son entreprise, sans

prendre de douche et avec le costume qu'il portait lors de ses 48 heures de privation de liberté. Il est resté là jusqu'à ce qu'il quitte la société, après 22 heures. Il a insisté pour passer dans tous les bureaux pour voir comment se portaient ses employés et comment ils avaient vécu son incarcération. Il les a écoutés un à un. Certains lui ont aussi demandé

comment lui avait vécu son passage en prison et il a rassuré tout le monde, tant sur le plan privé que pour Mithra qui emploie, directement ou indirectement, 3.000 personnes. Lorsque je suis parti, vers 20h30, il était toujours en réunion chez Mithra. C'est donc en revenant de là qu'il a été contrôlé par la police de Liège. J'ignore s'il va payer ou

non la transaction (NDLR : 250 € par personne en infraction) ou s'il va la contester car il revenait du travail. » Si François Fornieri et ses passagers ne paient pas, ils devront se défendre devant le tribunal de police de Liège où ils risquent une amende qui peut aller jusqu'à 500 € et/ou une peine de 3 mois de prison.

A.B.



© Belga

**Affaire Nethys**

## Moreau a quitté Lantin pour la prison de Marche

Aux alentours de 16 heures ce vendredi, Stéphane Moreau, placé sous mandats d'arrêt pour abus de biens sociaux, détournement, faux et usage de faux et escroquerie, a quitté la prison de Lantin où il était détenu depuis plusieurs jours. L'ancien homme fort d'Ans a en effet été transféré à la prison de Marche, plus moderne : « Il est arrivé vers 16 heures. Je peux supposer que les avocats ont préféré que Stéphane Moreau soit transféré dans une prison moderne. Je peux le comprendre. Mais je n'ai pas à juger les gens. Il sera traité comme toute personne, comme tout déte-

nu. Si j'accueille le Roi, pour moi, c'est le même prix. Stéphane Moreau sera logé à la même enseigne que les autres. Il sera dans une cellule individuelle, comme 290 autres détenus de la prison », explique Frédéric de Thier, directeur de la prison de Marche-En-Famenne.

À Marche, Stéphane Moreau pourra profiter d'un régime moins strict qu'à Lantin. Inaugurée en 2014, cette nouvelle prison propose un régime de détention semi-ouvert. C'est-à-dire que les détenus peuvent se promener librement dans la prison à certaines heures



Sous mandats d'arrêt. © Isopix

de la journée : « Et comme tous les autres détenus, il pourra choisir de rester dans sa cellule ou de se promener dans la prison aux heures prévues à cet effet ». Mercredi, sur le coup de 17 heures, le parquet général de Liège décidait de faire appel de la libération de Stéphane Moreau. Ce dernier reste donc en prison jusqu'à la prochaine chambre des mises en accusations qui devrait se tenir le 9 ou le 12 février prochain. Elle pourrait confirmer ou infirmer les mandats d'arrêt à charge de Stéphane Moreau.

STEFANO BARATTINI

**TIRAGE DU LOTTO**

LOTTO 27-01-2021

8 12 16 24 38 44 14

N°	Gagnants	Montants
6	1	1.000.000,00
5+bonus	3	29.553,30
5	125	673,20
4+bonus	204	206,20
4	4.842	16,00
3+bonus	4.523	9,10
3	53.804	6,25
2+bonus	38.481	3,75
1+bonus	130.954	1,25

JOKER + 29-01-2021

3 8 0 9 4 5

N°	Gagnants	Montants
6-sione astro	0	0,00
5	0	20.000,00
4	26	200,00
3	334	20,00
2	3.279	5,00
1	33.031	2,00
Signe astro	15.247	1,50

EURO MILLIONS 29-01-2021

1 5 27 36 42 1 6

N°	Gagnants	Montants
5★	0	0,00
5★	3	238.052,20
5	4	41.727,50
4★	30	1.732,90
4★	667	143,50
3★	1.702	59,40
4★	1.549	45,90
2★	25.376	14,00
3★	35.713	11,70
3	74.940	9,80
1★	132.397	6,70
2★	608.307	5,50
2	1.128.677	4,00

KENO 29-01-2021

2 6 12 13 24

6 6 5

25 27 29 35 42

44 45 49 52 58

60 61 63 64 70



RECEVEZ LES RÉSULTATS DU LOTTO ET EUROPAMILLIONS SUR VOTRE GSM EN ENVOYANT

TIRAGE AU 9636

ABONNEMENT : 0,80€/SMS